Pourquoi les sites arch2ologiques sont-ils sous la terre ? d'où vient la masse de terre qui recouvre les maisons, sites, villes des temps archéologiques ?

Réponse apportée le 08/07/2012 par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Je vous transmets la réponse qui avait été faite par une archéologue à une question similaire sur le site suisse Questionsur
http://www.questionsur.ch/archeologie>:

« S'il est vrai que les vestiges très anciens sont le plus souvent enfouis dans le sol, cela n'est pas toujours le cas pour les trouvailles de l'époque historique puisqu'il existe des vestiges encore visibles comme les fontaines, les châteaux, les églises, les temples romains, ou encore les pyramides. Ces bâtiments étant construits en élévation et dans des matériaux non périssables, ils ont subsisté et n'ont pas été enfouis sous terre. Le principe qui explique l'enfouissement des vestiges anciens est la sédimentation. Durant des millénaires, les eaux, le vent, les glaciers ont érodé les montagnes et les reliefs pour déposer ces sédiments ailleurs, dans des zones basses le plus souvent. Ainsi petit à petit les objets abandonnés sont recouverts par des sédiments qui peuvent être parfois peu épais si la sédimentation est faible (zones balayées par le vent, zones de reliefs) et très importants lors de dépôts fluviatiles, de crues, de moraines, de volcanisme. L'évacuation des déblais de démolition n'étant

effectuée que depuis l’utilisation des machines à moteur, les villes anciennes se sont petit à petit accumulées les unes par dessus les autres et offrent une stratification de toutes les occupations qui se sont succédé. »
Martine Piguet
Laboratoire d’archéologie préhistorique et anthropologie
Institut Forel, Université de Genève

Voir également la page 2 du document pédagogique sur l’archéologie du site Eure en ligne (fichier pdf) http://bit.ly/MILEvT>
Les étapes de la destruction d’un batiment (fichier pdf)

Le shéma est assez parlant
http://bit.ly/MILEvT>

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d’information)
http://www.bpi.fr

Home A